

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le mercredi 16 avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Didier PIEDNOËL.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs PIEDNOËL Didier, MOREL Simone, JIMONET Thierry, FRERET Annabel, HADJ-DAHMANE Bouamra, DORDET Mylène, GLANCER Yaël, WAECHTER Maryline, LENFANT James, HERVIEUX Sophie, WAECHTER Aurélien, TOURNÉ Murielle, DUVERNAY Francis, HILLAIRE Sophie, DEVLIES-OGER Richard.

Absents excusés : Sophie HERVIEUX, Sophie HILLAIRE, Aurélien WAECHTER, Maryline WAECHTER.

Pouvoir de : Sophie HILLAIRE à Annabel FRERET, Aurélien WAECHTER à PIEDNOËL Didier.

Formant la majorité des membres en exercice - Secrétaire de séance : Mylène DORDET

Monsieur le Maire demande d'ajouter deux questions à l'ordre du jour, accord à l'unanimité:

- Délibération sur la durée d'amortissement
- Désignation des délégués au CNAS (Comité National de l'Action Sociale)

Ordre du Jour

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28/03/2014.
- 2) Vote du compte administratif et du compte de gestion 2013.
- 3) Affectation du résultat du compte administratif 2013.
- 4) Vote du taux des taxes locales directes.
- 5) Vote du Budget Primitif 2014.
- 6) Durée d'amortissement
- 7) Composition des commissions communales
- 8) SIEGE : Poste de transformation du Nivernais – Bilan financier des travaux
- 9) Personnel communal :
 - Création d'un poste d'Adjoint Technique 1^{ère} classe
 - Recrutement d'un Contrat d'Avenir
- 10) Désignation des délégués au CNAS
- 11) Informations et questions diverses – compte-rendu des commissions

1 – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 Février 2014

Les élus n'ayant aucune observation à formuler, le compte rendu du Conseil Municipal du 28 Février 2014 est approuvé à l'unanimité.

2 – Vote du compte administratif et du compte de gestion 2013

Monsieur le Maire expose les chiffres du compte administratif :

FONCTIONNEMENT	Budget Primitif	Réalisé 2013		
		Mandats et Titres émis	Résultat reporté 2012	TOTAL
Dépenses	800 670,00	797 617,62		797 617,62
Recettes	800 670,00	798 091,42	57 449,13	855 540,55
Solde		473,80		57 922,93
INVESTISSEMENT	Budget Primitif	Réalisé 2012		
		Mandats et Titres émis	Résultat reporté 2012	TOTAL
Dépenses	363 367,00	160 870,91	35 935,51	196 806,42
Recettes	363 367,00	143 275,57		143 275,57
Solde		-17 595,34		-53 530,85

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2013, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité, **APPROUVE** le compte administratif 2013 de la commune.

Considérant que le Compte de Gestion du Receveur Municipal fait apparaître le même résultat de clôture, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, **APPROUVE** le Compte de Gestion 2013.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 AVRIL 2014

3 – Affectation du résultat du compte administratif 2013

Considérant les résultats et le vote d'approbation du Compte Administratif, statuant sur l'affectation du résultat, constatant que le compte administratif de la Commune fait apparaître les résultats suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 VOTÉ LE 16 AVRIL 2014.		
Résultat de fonctionnement 2013		
A	Résultat de l'exercice	473,80 €
B	Résultats antérieurs reportés (Ligne 002 du compte administratif 2013)	57 449,13 €
C		57 922,23 €
Résultat d'investissement 2013		
D	Résultat de l'exercice	- 17 595,34 €
E	Résultats antérieurs reportés (ligne D001 du Compte administratif 2013)	- 35 935,51 €
F		- 53 530,85 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité, **DÉCIDE** d'affecter le résultat du budget de la Commune comme suit :
Au compte R 002 la somme de 4 392,08 €, Au compte D001 la somme de 53 530,85 €, Au compte R 1068 la somme de 53 530,85 €.

4 – Vote du taux des taxes locales directes

Monsieur le Maire expose que les dotations de l'Etat ont été en baisse en 2013, et qu'elles le seront en 2014. Par ailleurs de nouvelles charges incombent aux communes.

Monsieur le Maire propose donc d'augmenter le taux d'imposition de 1,5%. Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **VOTE** les taux suivants pour l'année 2014.

	Ancien Taux	Nouveau Taux
Taxe d'habitation	8,62%	8,75%
Foncier Bâti	21,22%	21,54%
Foncier Non Bâti	88,03%	89,35%

5 – Budget Primitif 2014

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **VOTE** le Budget Primitif 2014 par chapitre et par opération suivant les montants ci-dessous.

FONCTIONNEMENT			
Dépenses	717 845,66	Recettes	717 845,66
Chapitre 011 – Charges à caractère général	193 450,00	Chapitre 002 – Excédent antérieur reporté	4 392,08
Chapitre 012 – Charges de personnel	383 500,00	Chapitre 013 – Atténuation de charges	23 300,00
Chapitre 014 – Atténuation de produits (FPIC)	5 250,00	Chapitre 70 – Produit des services	78 868,69
Chapitre 023 – Virement à la section d'inv	1 950,76	Chapitre 73 – Impôts et taxes	336 251,89
Chapitre 042 – Amortissement	13 971,00	Chapitre 74 – Dotations et participations	240 133,00
Chapitre 65 – Autres charges de gestion	112 239,00	Chapitre 75 – Autres pdts de gestion	34 700,00
Chapitre 66 – Charges financières	7 484,90	Chapitre 77 – Produits exceptionnels	200,00

Détail des articles 6554 et 6574

Articles	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	Vote 2014
6554	AMCASE (Association des Maires de la CASE)	150,00
	AREHN	80,00
	ASI (Association de Services Intercommunale)	3 800,00
	ACCES	349,50
	Bibliothèque de Val de Reuil	457,35
	École de Musique – Participation 2013	12 569,00
	École de Musique - Éveil musical	2 914,45
	École de Musique – Chant chorale	250,00
	La Seine en Partage	115,70
	Mairie Val de Reuil (animaux errants)	700,00
	Relais Assistantes Maternelles	100,00

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 AVRIL 2014

	Union des Maires	214,00
	TOTAL 6554 (Contribution organismes regroupement)	21 700,00
6574	Anciens Combattants (UNC)	280,00
	A,S,V,V,P,	500,00
	Club de Tennis de POSES	750,00
	Batellerie	2 150,00
	Comité des Fêtes	4 850,00
	École – Classe d'eau	600,00
	École - Coopérative Scolaire	2 750,00
	Escalad'Eure	800,00
	Jumelage	1 000,00
	Les Vieux Travailleurs de Poses	3 700,00
	Les Amis de Saint Quentin	500,00
	SNSM	550,00
	Souvenir Français	400,00
	UCAP	1 000,00
	Total Associations Posiennes	19 830,00
	APURE	30,00
	CFAIE Val de Reuil	60,00
	Porte-Bagages – Projet éco-logis	200,00
	Prévention Routière	50,00
	Total Associations extérieures	340,00
	DIVERS	1 330,00
	TOTAL 6574 (Associations)	21 500,00

INVESTISSEMENT			
Dépenses	309 814,41	Recettes	309 814,41
Chapitre 001	53 530,85	Chapitre 021	1 950,76
Chapitre 16	47 565,56	10222 FCTVA	10 000,00
		10223 TLE	7 000,00
		1068	53 530,85
		165	450,00
		Chapitre 28	13 971,00
Opération 169 – École	1 500,00		
Opération 212 - Achats Matériels	1 500,00		
Opération 214 – Petits aménagements de voirie	9 000,00		
Opération 216 – SIEGE – Rue des Masures	8 935,57	Emprunt	3 629,37
Opération 220 Réfection Rues (Rues du Maine- de Lorraine)	19 500,00	Emprunt	19 500,00
Opération 223 – SIEGE Mesnil tranche1		Fonds concours	31 000,00
Opération 232 -SIEGE-Rue du Port	12 375,00	Emprunt	12 375,00
Opération 233 SIEGE – Mesnil Tranche 2	51 723,00	Fonds de concours	27 000,00
		Emprunt	24 723,00
Opération 234 SIEGE – Rue de Seine	47 000,00	Emprunt	47 000,00
Opération 235 SIEGE – Rue du Renel	2 676,00	Emprunt	2 676,00
Opération 236 Logements Communaux	20 000,00	Subvention	11 710,00
		Emprunt	8 290,00
Opération 240 Terrain ARNOULT	3 400,00	Emprunt	3 400,00
Opération 242 Licence IV	4 688,89	Emprunt	4 688,89
Opération 243 Assainissement collectif	26 419,54	Subvention	15 918,53
		Emprunt	10 501,01

6 – Durée d'amortissement

Monsieur le Maire explique au conseil que la délibération fixant la durée d'amortissement n'a jamais été prise. Il convient de régulariser la situation. L'amortissement concerne les dépenses liées aux enfouissements des réseaux (travaux réalisés par le SIEGE).

En tenant compte de l'ancienne et la nouvelle réglementation, il est possible de procéder à un amortissement des dépenses du compte 204 pour une durée de 15 ans. Un point sera fait en cours d'année sur l'ajustement des sommes à régulariser.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **FIXE la durée d'amortissement des dépenses du compte 204 à 15 ans, DIT qu'un point sera fait en cours d'année sur l'ajustement des sommes à régulariser.**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 AVRIL 2014

7 - Composition des commissions communales

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'en application de l'article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, il doit être procédé à l'élection des délégués afin de composer les différentes commissions municipales.

Le Conseil Municipal, après délibéré et à l'unanimité, **DÉSIGNE** les membres suivants aux commissions suivantes :

COMMISSIONS	URBANISME	FINANCES	INFORMATION & COMMUNICATION	TRAVAUX CIRCULATION VOIRIE	JUMELAGE	VIE SCOLAIRE
Membres Du Conseil Municipal	Mylène DORDET	Annabel FRERET	Mylène DORDET	Yaël GLANCER	Bouamra HADJ-DAHMANE	Mylène DORDET
	Francis DUVERNAY	Thierry JIMONET	Annabel FRERET	Sophie HERVIEUX	Thierry JIMONET	Annabel FRERET
	Sophie HERVIEUX	Simone MOREL	Didier PIEDNOËL	Thierry JIMONET	Murielle TOURNÉ	Yaël GLANCER
	James LENFANT	Didier PIEDNOËL	Maryline WAECHTER	James LENFANT		Sophie HILLAIRE
	Didier PIEDNOËL	Maryline WAECHTER		Didier PIEDNOËL		Simone MOREL
				Aurélien WAECHTER		Murielle TOURNÉ
				Maryline WAECHTER		

COMMISSIONS	VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE	APPELS D'OFFRES	CCAS	PRESERVATION DES MILIEUX NATURELS ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE	TOURISME
Membres Du Conseil Municipal		Didier PIEDNOËL	Didier PIEDNOËL		
	Richard DEVLIES-OGER	Titulaires	Sophie HILLAIRE	Richard DEVLIES-OGER	Francis DUVERNAY
	Francis DUVERNAY	Sophie HERVIEUX	Thierry JIMONET	Yaël GLANCER	Yaël GLANCER
	Thierry JIMONET	Francis DUVERNAY	Simone MOREL	Bouamra HADJ-DAHMANE	Thierry JIMONET
	James LENFANT	Annabel FRERET	Murielle TOURNÉ	Sophie HILLAIRE	Maryline WAECHTER
	Murielle TOURNÉ	Suppléants	Maryline WAECHTER	Thierry JIMONET	
		James LENFANT		Murielle TOURNÉ	
		Aurélien WAECHTER			
Membres Hors Conseil			Josette DROISSART		
			Simone DEPINAY		
			Patricia HARNIST		

8 - SIEGE – Poste de transformation du Nivernais – Bilan financier des travaux

N°DT : 90 1739

Monsieur le Maire explique au conseil que le bilan de l'opération d'enfouissement des réseaux Rue de Seine fait apparaître une participation pour la commune plus importante que prévu, pour un montant de 2 246,61€.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention annexée. Cette participation s'élève à 8 935,57€ en section d'investissement.

Étant entendu que ces montants sont ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus, **après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise :**

- Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- L'inscription des sommes au budget de l'exercice 2014, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (RR)

9 - Personnel communal

- 9A) Création d'un poste d'Adjoint Technique 1^{ère} classe

Monsieur le Maire explique que M. BERTIN Denis peut être nommé Adjoint Technique 1^{ère} classe par avancement de grade après avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de l'Eure. Il propose de créer l'emploi d'Adjoint Technique 1^{ère} classe au et de supprimer l'emploi d'Adjoint Technique 2^{ème} classe au 16 Avril 2014.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **CRÉE l'emploi d'Adjoint Technique 1^{ère} classe à raison de 35h par semaine à partir du 16 Avril 2014 et SUPPRIME l'emploi d'Adjoint Technique 2^{ème} classe.**

- 9B) Recrutement d'un Contrat d'Avenir

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il convient de recruter une personne au service technique et propose de signer un contrat d'avenir. **Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, CRÉE un emploi au service technique en Contrat d'Avenir à raison de 35H par semaine.**

10 - Désignation des délégués au CNAS

M. le maire rappelle au conseil que la commune adhère au CNAS depuis le 1^{er} Janvier 2014. A l'heure du renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner les délégués représentants les élus et les agents communaux.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

- 1) **DÉSIGNE** Mme TOURNÉ Murielle, membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué élu notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.
- 2) **DÉSIGNE** Mme LANGLOIS Valérie, membre du personnel communal, en qualité de délégué des agents
- 3) **AUTORISE** M. le Maire à signer tous actes afférents à ce dossier.

11 - Informations et questions diverses

- **École Jules Ferry** : C'est officiel, la cinquième classe ne ferme pas à la rentrée prochaine. Félicitations à tous les acteurs qui se sont mobilisés sur ce dossier

Un voyage à Dieppe a eu lieu avec la classe de CM1-CM2 – Article sur le site de la mairie.

Rythmes scolaires : Une première réunion de la commission a eu lieu pour prévoir la mise en place d'activités et le besoin en personnel et intervenants. La prochaine est prévue en mai.

- **CASE (Agglomération Seine Eure) :**

Élections : Candidats : M. Bernard LEROY (41 voix) – M. Patrice YUNG (18 voix) – M. Richard JACQUET (20 voix)

Président : M. Bernard LEROY - Les 15 vice-présidents seront élus Mardi 22 Avril.

Zone humide : M. le Maire a rencontré les services de la case pour étudier la réhabilitation de la zone humide au Mesnil – M. DUREL Stéphane souhaite être associé à cette étude.

- **Tableau de Marcel NIQUET** : Un particulier souhaite vendre un tableau de Marcel NIQUET, représentant l'église de POSES. Les élus, après discussion, propose 150€.
- **Commissions communales**
La composition des commissions communales est effective. Si vous souhaitez intégrer une de ces instances, merci de vous inscrire en mairie.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 AVRIL 2014

M le Maire informe que M. THIRIET Pierre souhaite s'inscrire à la Commission Travaux – Mme BOUDET RATON à la Commission Vie Scolaire et Urbanisme.

- **Dates à retenir**

27 Avril	11H	Cérémonie des Déportés	Souvenir Français	Tournedos sur Seine
3 et 4 mai	6h	Foire à tout	comité des fêtes	place de la République
8 Mai	11h45	Cérémonie	mairie	cimetière
17 Mai		Bourse aux vêtements	comité des fêtes	Nivernais
24 Mai	15H00	Fête des Mères	Les anciens travailleurs	Marcel Niquet
25 Mai	8h-18h	Élections Européennes	Mairie	mairie
1er Juin		Fête de la peinture	Mme RATEL	Bord de Seine
21/22 Juin		Compétition de Wake Board	Cercle Nautique Rouen	Lac du Mesnil
28 Juin		Foire à tout, Pétanque, Feu de la Saint	Comité des Fêtes	Rue des Écoles
13 Juillet		Défilé nautique, bal, fête nationale	comité des fêtes mairie	place de la République
14 Juillet		Cérémonie		Cimetière - PI République
6 Septembre		Foire à Tout	Comité des Fêtes	Place de la République
21 Septembre	14H00	Vente du Club	Les anciens travailleurs	Nivernais
27 Septembre	Matin	Opération Berges Saines	Mairie	Bord de Seine
8 octobre		Ramassage des encombrants	CASE	POSES
19 Octobre	12h30	Choucroute	Les anciens travailleurs	Auberge du Halage
25 Octobre		Concours de Dominos	Comité des Fêtes	Foyer du Nivernais
11 Novembre		Cérémonie		Cimetière de POSES
30 Novembre	12H30	Repas des Anciens	Mairie	Auberge du halage

À 20 heures 05, constatant que l'ordre du jour du jour est épuisé, la séance est levée,

Le Maire, Didier PIEDNOËL